



Paris, le 17 mars 2020

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **CORONAVIRUS : une mobilisation de tous pour que l'activité de formation soit maintenue via le déploiement à distance, par la mise à disposition d'outils et contenus pédagogiques**

**Dans un contexte de lutte contre la propagation du virus COVID 19, l'accueil en formation par les organismes de formation est suspendu jusqu'à nouvel ordre. Pour autant, le Ministère du travail et Régions de France invitent à une mobilisation de tous pour que l'activité de formation soit maintenue via le déploiement de modalités de formation à distance.**

**Cela suppose de maintenir le lien, au quotidien, avec les personnes engagées dans une formation, à travers différentes modalités (accès à des ressources en ligne ; individualisation et coaching quotidien par sms ou tel ; programmation en audio ou visio de temps d'échanges...)**

**Pour garantir ce lien continu et régulier avec les stagiaires de la formation professionnelle et d'éviter ainsi les ruptures de parcours, le Ministère du travail travaille, avec Régions de France, à la mise à disposition des organismes de formation de ressources pédagogiques, à la fois sous la forme de plateformes et solutions techniques permettant de diffuser, d'animer des formations et d'assurer le lien pédagogique à distance, de contenus de formation et d'éléments de méthodes pour faciliter la transformation d'une formation en présentiel en formation à distance.**

**Le type de ressources mobilisables et les accès à ces ressources seront proposés cette semaine, à la fois sur le site du Ministère du travail et de Régions de France.**

**Dans tous les cas, et notamment lorsque le lien avec les stagiaires qui ont débuté leur formation ne pourra pas être maintenu, le ministère du Travail et Régions de France prendront les dispositions pour maintenir le niveau de rémunération des stagiaires durant toute la période de report.**

**Nous savons pouvoir compter sur la mobilisation de tous pour ne laisser personne sur le bord de la route, permettre aux demandeurs d'emploi de maintenir la dynamique d'apprentissage et de remobilisation qu'ils ont entamée et préparer ainsi l'avenir.**

#### **Contact presse :**

Ministère du travail : [sec.presse.travail@cab.travail.gouv.fr](mailto:sec.presse.travail@cab.travail.gouv.fr) / 01 49 55 32 21

Régions de France : Violaine Hacke : [vhacke@regions-france.org](mailto:vhacke@regions-france.org) / 06 28 47 53 55